

fixées par la base comme Cogniaux l'indique (1) mais il y a quelques exceptions, comme par exemple le *M. candolleana* Cogn., dont la position générique est douteuse, car cette espèce présente certaines caractéristiques qui la rapprochent des *Apodanthera* (2).

D'après les recherches que nous avons faites sur les genres connus jusqu'à présent appartenant à la tribu *Melothrieae* sous-tribu *Melothriinae*, la clef du *Pflanzenreich* (3), doit être modifiée de la façon suivante :

1. Réceptacle subcylindrique. Anthères fixées par le dos.
 2. Fleurs mâles pedicellées, réunies en grappes, fascicules ou solitaires.
 3. Fleurs mâles en grappes; anthères libres..... *Apodanthera* Arn.
 - 3'. Fleurs mâles solitaires ou groupées au nombre de deux ou trois; anthères légèrement cohérentes..... *Oreosyce* Hook. f.
 - 2'. Fleurs mâles sessiles, réunies en épis..... *Wilbrancia* Manso.
- 1'. Réceptacle campanulé. Anthères généralement fixées par la base (exceptionnellement fixées par le dos).
 4. Anthères à loges droites ou légèrement courbées. Pétiole nu à la base.
 5. Fleurs mâles munies de bractées. Stigmate unique, bilobé..
..... *Melothrianthus* Mart. Crov.
 - 5'. Fleurs mâles sans bractées. Stigmates au nombre de deux ou trois..... *Melothria* L.
 - 4'. Anthères à loges hippocrepiformes. Pétiole pourvu d'un foliole stipuliforme à la base..... *Dactyliandra* Hook f.

**COMPOSÉES NOUVELLES OU RARES
DES ANTILLES FRANÇAISES**
(14^e Contribution)

par H. STEHLÉ
Correspondant du Muséum.

Dans la Flore de Duss (1), publiée en 1896, les Composées, sous le nom de Synanthérées, constituent la 99^e famille (p. 350-376), avec l'énumération de 44 genres et la description succincte de 86 espèces pour les Antilles françaises. Cet auteur groupe 42 genres et 83 espèces dans la tribu des Corymbifères, un genre : *Leyra* (*Chaptalia*), avec une seule espèce, dans la tribu des Labiatiflores et un genre : *Sonchus*, avec deux espèces, dans les Liguliflores.

1. In Engl., *Pflanzenreich* 4 (275, 1) : 81, 1916.
2. Cfr. Martinez Crovetto, *Darwiniana* 8 : 500, 1949, et *Bol. Soc. Argentina de Bot.* 3 : 98, 1950.
3. Cogn., in Engl., *op. cit.*, p. 53.

Le *Genera plantarum Antillarum gallicarum*, que le Professeur H. HUMBERT a bien voulu préfacer (1) et que nous avons établi au cours de ces 18 années écoulées (1934-1952), d'après des récoltes étudiées (plus de 8.000 specimens), avec M^{me} H. STEHLE, en Martinique, en Guadeloupe et Dépendances, porte le nombre des genres à 52 répartis entre 10 tribus et le nombre des espèces qu'ils renferment à 103. Il y a donc 20 espèces et 11 genres, ainsi que diverses variétés et formes à ajouter à la Flore de Duss pour cette importante famille.

Le synopsis des tribus et genres indiqué ci-après est extrait de ce *Genera*.

Parmi ces 20 espèces à ajouter, plusieurs sont nouvelles pour notre dition et même pour tout l'Archipel Caraïbe, certaines sont rares et enfin d'autres ont déjà été collectées par Duss lui-même, mais après la publication de sa flore et sont réparties dans divers ouvrages ou monographies génériques, aussi sont-elles peu connues.

L'objet de cette contribution est, comme cela a été fait pour les familles les plus importantes : les Orchidées (4), les Pipéracées (3) et (5), les Malvacées (4), les Légumineuses (6a), les Graminées et Cypéracées (7a et 7b), les Euphorbiacées (6b), de préciser ces apports et d'effectuer l'inventaire exact des espèces de la famille des Composées dans l'état présent de nos connaissances.

Diverses contributions éparses dans les *Symbolae Antillanae* d'URBAN (10) ont été prises en considération ainsi que les monographies récentes sur les Composées. Les espèces marquées d'un astérisque ne figurent dans la Flore de Duss (1) ni sous leur vrai nom, ni sous celui d'un synonyme invalidé.

De nombreux binômes doivent être modifiés depuis Duss pour être en accord avec les règles modernes de la nomenclature botanique et les références de première publication sont citées ici. De nouvelles localisations ont été observées, tant par M^{me} H. STEHLE et nous-même, en Guadeloupe et Dépendances et Martinique, que par le R. P. L. QUENTIN et M. P. BENA, en Guadeloupe avec nous, et ensuite M. A. QUESTEL et les collecteurs déjà cités, à Saint-Barthélemy. Quelques indications géographiques sont mentionnées à la lueur des découvertes récentes et leur écologie précisée. L'ordre adopté par Duss, bien qu'il ne soit pas le plus logique et ne nous permette pas de suivre l'ordre des 11 tribus, sera suivi ici dans le but pratique de réaliser facilement la comparaison avec son ouvrage.

Cette contribution, de même que les précédentes citées plus haut, a pour objet d'apporter à pied d'œuvre les matériaux nécessaires à l'élaboration progressive d'une *Flore de la Guadeloupe et de la Martinique*, aussi précise et complète que possible, pour être digne de ce nom. Il ne

1. Nous témoignons ici à M. HUMBERT, Professeur au Muséum, le spécialiste éminent de la famille des Composées, l'hommage de notre sincère gratitude pour cette préface et pour la lecture critique de notre manuscrit avant publication, surtout pour la famille des Composées. Le Prof. S. F. BLAKE et M. LÉONARD « Associate Curator » au Muséum National des États-Unis, ont également revu les échantillons collectés.

peut, en effet, être question d'un travail sérieux dans ce domaine sans avoir révisé chaque famille, même en prenant comme base l'ouvrage ancien du R. P. Duss (1), qui a malheureusement trop suivi GRISEBACH et ses erreurs, ainsi que l'ont fait observer judicieusement D. PRIVAULT (2) et le Prof. Ign. URBAN (10), spécialiste le plus remarquable de la flore antillaise.

La mise au point de cette *Flore* est en cours et c'est au moment de la description des espèces de cette famille complexe des Composées dans le manuscrit, que nous avons pris note des rectifications à apporter à la Flore de Duss, afin de la rendre utilisable encore, avant la parution de l'ouvrage souhaité.

SYNOPSIS DES SOUS-FAMILLE

1. Plantes sans canaux laticifères mais souvent à canaux sécréteurs schizogènes; fleurs, toutes ou au moins celles du centre du capitule en tubes (fleurons) ou en lèvres; herbacées ou arbustives :
 2. Fleurs tubulées..... 2. TUBULIFLORES (CORYMBIFÈRES).
 2. Fleurs bilabiées..... 3. LABIATIFLORÉES (MUTISIOIDÉES).

SYNOPSIS DES TRIBUS

1. Liguliflorées..... 1. CICHORIÉES.
- 1'. Tubuliflorées :
 2. Étamines libres ou presque..... 2. AMBROSIÉES.
 - 2'. Étamines unies par leurs anthères en un tube entourant le style :
 3. Lignes stigmatiques à la base du stigmate et ne dépassant pas le milieu :
 4. Stigmate filiforme ou subulé; hispiduleux..... 3. VERNONIÉES.
 - 4'. Stigmate claviforme, papilleux-pubérulent.... 4. EUPATORIÉES.
 - 3'. Lignes stigmatiques s'étendant jusqu'au sommet du stigmate ou des appendices :
 5. Anthères dépourvues d'appendices terminaux :
 6. Sacs polliniques prolongés en appendice caudal à la base..... 5. INULÉES.
 - 6'. Sacs polliniques non prolongés en appendice caudal à la base :
 7. Réceptacle nu :
 8. Involucre à bractées bien imbriquées :
 9. Fleurs parfaites à stigmates munis d'appendices terminaux..... 6. ASTÉRÉES.
 - 9'. Fleurs parfaites à stigmates à apex tronqué papilleux ou poilu..... 7. HÉLÉNIÉES.
 - 8'. Involucre à bractées subverticillées, petites si elles sont imbriquées ou une plus large externe recouvrant l'interne, parfois à bractéoles petites plus externes..... 8. SÉNÉCIONÉES.

- 7'. Réceptacle le plus souvent couvert de paillettes;
 involucre à bractées herbacées, parfois foliacées.....
 9. HELIANTHÉES.
 5'. Anthères pourvues d'appendices terminaux, cartilagi-
 neux, le plus souvent coalescents..... 10. CYNARÉES.
 1''. Labiatiflorées..... 11. MUTISIÉES.

SYNOPSIS DES GENRES

Cichoriées.

1. Plantes acaules; feuilles sinuées-dentées, en rosettes.... 1. TARAXACUM.
 1'. Plantes pourvues de tiges et branches; Feuilles variées :
 2. Achènes aplatis, non muriqués :
 3. Achènes tronqués, non prolongés par un bec..... 2. SONCHUS.
 3'. Achènes aigus au sommet ou prolongés par un bec.. 3. LACTUCA.
 2. Achènes térétes, muriqués..... 4. BRACHYRAMPHUS.

Ambrosiées.

1. Involucres des fleurs mâles munies de bractées distinctes. 5. XANTHIUM.
 1'. Involucres des fleurs mâles pourvues de bractées coalescentes...
 6. AMBROSIA.

Vernoniées.

1. Capitules séparés et distincts :
 2. Aigrette (papu) constituée par un anneau cartilagineux.....
 7. SPARGANOPHORUS (STRUCHIUM).
 2'. Aigrette formée d'écailles, d'arêtes ou des deux à la fois :
 3. Arbustes ou sous-arbrisseaux, bractées externes de l'involucre,
 imbriquées et étroites..... 8. VERNONIA (SENECIOIDES).
 3'. Herbes diffuses, bractées externes de l'involucre, larges et
 foliacées..... 9. CENTRATHERUM.
 1'. Capitules agglomérés et soudés :
 4. Involucres à bractées nombreuses : 8 ou plus :
 5. Aigrettes à pointes érigées, toutes semblables.. 10. ELEPHANTOPUS.
 5'. Aigrettes à pointes dissemblables.....
 11. PSEUDELEPHANTOPUS (DISTREPTUS).
 4'. Involucres à 2 bractées seulement..... 12. ROLANDRA.

Eupatoriées.

1. Aigrettes formées d'écailles..... 13. AGERATUM.
 1'. Aigrettes formées d'arêtes capillaires :
 2. Arbrisseaux; capitules de nombreuses fleurs; bractées invo-
 lucrals : plus de 4 :
 3. Réceptacle pubescent..... 14. HEBECLINIUM.
 3'. Réceptacle glabre :
 4. Capitules très florifères..... 15. EUPATORIUM (OSMIA).
 4'. Capitules pauciflorifères..... 16. CRITONIA.

- 2'. Lianes très grimpantes; capitules de 4 fleurs; bractées involucrales 4 seulement..... 17. MIKANIA.

Inulées.

1. Bractées involucrales herbacées ou scarieuses-indurées :
 2. Capitules corymbiformes; bractées involucrales larges, indurées..... 18. PLUCHEA.
 2'. Capitules gloméruliformes; bractées involucrales étroites.....
 19. PTEROCAULON.
 1'. Bractées involucrales scarieuses non indurées..... 20. GNAPHALIUM.

Astérées.

1. Fleurs jaunes; inflorescence en épis de capitules terminaux.....
 21. SOLIDAGO.
 1'. Fleurs blanches; inflorescence en corymbes, thyrses, panicules ou fleurs solitaires, terminaux ou opposés aux feuilles :
 2. Fleurons du contour présents; plantes non dioïques :
 3. Fleurs sans aigrette; achène surmonté d'un anneau cartilagineux..... 22. EGLETES.
 4. Plantes prostrées :
 4'. Plantes à port dressé..... 23. EPALTES.
 3'. Fleurs avec aigrette formée d'arêtes capillaires :
 5. Bractées involucrales disposées en 4-5 séries.. 24. GUNDLACHIA.
 5'. Bractées involucrales disposées en 1-3 séries.....
 25. ERIGERON (LEPTILON).
 2'. Fleurons du contour absents; plantes dioïques..... 26. BACCHARIS.

Héléniées.

1. Aigrette formée d'arêtes capillaires nombreuses disposées en 1 ou 2 séries; fleurs parfaites à branches stylaires allongées 27. POROPHYLLUM.
 1'. Aigrette formée d'écailles ou de prolongements aristés ou pectinés, fleurs parfaites à branches stylaires courtes et obtuses.. 28. PECTIS.

Senecionées.

1. Réceptacle pailleté; bractées en 3-4 séries; capitules homogames; tous jaune vif..... 29. NEUROLAENA.
 1'. Réceptacle nu; bractées non en 3-4 séries; capitules homo ou hétérogames, roses, rouges ou jaunes :
 2. Capitules tous homogames; fleurs parfaites rouges ou oranges; feuilles radicales, en rosettes..... 30. EMILIA.
 2'. Capitules tous hétérogames ou les uns homogames, les autres hétéro; fleurs non parfaites; feuilles alternes :
 3. Capitules tous hétérogames; fleurons radiés femelles à corolle ténue et larges, fleurs blanches, en corymbes terminaux..... 31. ERECHTITES.
 3'. Capitules homo ou hétérogames; fleurons femelles ligulés; fleurs jaune vif en corymbes larges axillaires et terminaux.
 32. SENECIO.

Helianthées.

1. Capitules agglomérés, d'une seule fleur..... 33. LAGASCEA (NOCCA).
- 1'. Capitules non agglomérés de plusieurs fleurs :
 2. Fleurs du disque parfaites mais ne produisant pas de fruits :
 3. Arbrisseaux sylvicoles; réceptacle nu ou portant de petites écailles..... 34. CLIBADIUM.
 - 3'. Herbes praticoles, réceptacle couvert et pailleté :
 4. Akènes gonflés, non aplatis :
 5. Fruit inerme..... 35. MELAMPODIUM.
 - 5'. Fruit spinulescent..... 36. ACANTHOSPERMUM.
 - 4'. Akènes aplatis..... 37. PARTHENIUM.
- 2'. Fleurs du disque produisant des fruits :
 6. Fleurs radiées persistantes sur l'akène, fleurs vivement colorées..... 38. ZINNIA (CRASSINA).
 - 6'. Fleurs radiées non persistantes sur l'akène, parfois même manquant complètement :
 7. Aigrette formée d'arêtes, de quelques dents ou d'une couronne :
 8. Akènes non aplatis ou aplatis latéralement :
 9. Réceptacle couvert de prolongements aigus; fleurs blanches..... 39. ECLIPTA.
 - 9'. Réceptacle couvert de prolongements concaves :
 10. Akènes non ailés :
 11. Akènes angulés :
 12. Aigrettes d'écailles :
 13. Fleurs radiées fertiles, fleurs jaunes :
 14. Arbrisseaux, akènes pointus.. 40. BORRICHIA.
 - 14'. Herbes ou sous-arbrisseaux, akènes obtus..... 41. WEDELIA.
 - 13'. Fleurs radiées stériles ou absentes :
 15. Fleurs rouge vif, fleurs radiées stériles.. 42. TIPHONIA.
 - 15'. Fleurs jaunâtres, les radiées absentes... 43. ELEUTHERANTHERA (OGIERA).
 - 12'. Aigrettes d'arêtes caduques ou de pointes... 44. MELANTHERA.
 - 11'. Akènes latéralement déprimés..... 45. SPILANTHES.
 - 10'. Akènes des fleurs du disque largement ailés..... 46. VERBESINA (TEPION).
 - 8'. Akènes aplatis dorsalement et parallèles aux bractées involucreales :
 16. Involucre simple..... 47. SYNEDRELLA.
 - 16'. Involucre double :
 17. Fleurs radiées jaunes ou blanches, akènes sans bec..... 48. BIDENS.

- 17'. Fleurs radiées roses ou pourpres, parfois jaunes;
akènes avec bec..... 49. COSMOS.
7'. Aigrette formée de plusieurs écailles; fleurs blanches.....
..... 50. TRIDAX.
Cynarées 51. CIRSIUM (CARDUUS).
Mutisées 52. CHAPTALIA (LERYA).

RÉVISION DES ESPÈCES.

L'ordre de Duss (1) est suivi ici, en précisant les binômes adoptés actuellement, les espèces, variétés et formes nouvelles non figurées dans sa flore et marquées d'un astérisque (*) et en ajoutant les localisations, références, écologie et répartition géographique non indiquées dans ce travail ancien.

Struchium sparganophorum (L.) Kuntze, l. v. Gen. Pl. 366 (1891).
C'est le binôme qui doit remplacer *Sparganophorus Vaillanti* Griseb.,
indiqué par Duss (p. 350).

A la localisation : « Très rare à la Guadeloupe proprement dite »
ajouter : Guadeloupe : « H. et M. STEHLE, n. 400 (in Herb. Paris et New
York). Ilet du Grand Etang, hauteurs de Capesterre, alt. 500 m., en fleur,
13 février 1936 ».

Martinique : Duss (p. 350) écrit : « Je ne l'ai pas vue à la Martinique ».
Elle y est cependant : H. et M. STEHLE n. 5369, 10 mai 1943, pelouses
semi-inondées, en bordure de mangrove, alt. 5 m. Répart. géogr. : Tri-
nidad, Grandes Antilles, Afrique tropicale.

Elephantopus millis H. B. et K. Nov. Gen. IV, 26 (1820).

Non dans Duss, existe cependant en Martinique et Guadeloupe :
Secteurs xérophiles situés Sous-le-Vent : H. et M. STEHLE, n. 620, 2 avril
1935.

Répart. géogr. : Porto-Rico, Iles Vierges, Antilles (non les Bahamas),
Amérique tropicale.

Pseudelephantopus spicatus (Juss.) Rohr. Skr. Nat. Selsk. II, 213
(1792). Espèce indiquée par Duss (p. 352) pour le genre *Elephantopus*.
Rudérale des littoraux au vent. H. et M. STEHLE n. 205 (herb. Mus.
Paris).

Répart. géogr. : Antilles sauf les Bahamas, Amérique tropicale,
Philippines.

Rolandra fruticosa (L.) Kuntze Rev. Gen. Pl. 360 (1891). Cette déno-
mination, basée sur *Echinops fruticosus* L. (1753), doit remplacer celle
de *R. argentea* Rottb. (1775), adoptée par Duss (p. 353). Espèce indica-
trice des sols latéritoïdes, herbacés, hydrargileux et lourds. L'altitude
(250-700 m. ex Duss) doit être portée à 850 m., H. et M. STEHLE, n. 364,

Bains Jaunes, 20 janvier 1935 (herb. Paris) et n. 588 7, talus latéritiques Tivoli, Martinique, 12 février 1943 (herb. Paris et Wash.).

Répart. géogr. : Petites Antilles, d'Antigua à Trinidad, Porto-Rico, Amérique tropicale.

Eupatorium trigonocarpum Griseb. Fl. Brit. West Ind. Islands (1864). Pentes volcaniques, Forêts des Bains Jaunes et de la Soufrière (Alt. 100-1.480 m.) : H. et M. STEHLE, n. 89, 14 septembre 1934. n. 89 bis (in herb. Paris), n. 416 et n. 1645 (in herb. Wash.). La description faite par Duss de son échantillon de la Guadeloupe n. 2483 (p. 355), sous le nom de *E. Vahlianum* Urb., s'applique en réalité à cette espèce. Nous l'y avons retrouvée en 1936 : H. et M. STEHLE : n. 1907 (herb. Paris et Wash.). Abords du Cratère-Lac Flammarion, à la Citerne, alt. 1.200 m., 11 octobre 1936.

Pour la plante voisine de Martinique, ainsi que l'observe URBAN (Symb. Ant. V, p. 522 (1908), le nom de *E. Vahlianum* doit être réservé : Duss n. 295 et n. 927. H. et M. STEHLE : n. 2394, alt. 1.200 m. Pitons du Carbet, 15 sept. 1938.

Par contre, cette espèce, dans la forme même de la Guadeloupe, existe en Dominique (Br. Ind. Occ.) H. et M. STEHLE : n. 6409, Salybia, Réserve Caraïbe, alt. 50 m., sur latérites, 20 avril 1946.

Endémique rare des Petites Antilles.

Eupatorium microstemon Cass. Dict. Sci. Nat. XXV, 432 (1822).

Ce binôme a priorité devant celui indiqué par Duss : *E. paniculatum* Schrad., qui est de 1827 et le synonyme de *E. guadalupense* DC., de 1836. Praticole. Pelouses mésophytiques : H. et M. STEHLE, Guad. n. 550, Capesterre, 1936, n. 5889, Tivoli, Martinique, alt. 280 m., en fleurs, 12 février 1943.

Répart. géogr. : Petites Antilles, d'Antigue à Trinidad, Porto-Rico, Jamaïque, Amérique tropicale.

Eupatorium triplinerve Vahl, Symb. III, 97 (1794).

L'*E. Ayapana* Vent. (1803), indiqué par Duss (p. 356), est synonyme. Répart. géogr. Porto-Rico, Amérique tropicale continentale.

* *Eupatorium Dusii* Urb., Symb. Ant. V, 521 (1908).

Nous l'avons déjà signalée en octobre 1936 (3) dans notre 1^{re} Contribution (p. 636) avec son écologie et des localités nouvelles pour la Guadeloupe. C'est une espèce affine de *E. trigonocarpum* Griseb., mais à feuilles beaucoup plus réduites, chartacées ou coriaces à capitules pédonculés, à involucre de 6 à 8 mm. de long et à squamules 5-6 séries (Duss n. 3615 et 4131). H. et M. STEHLE, n. 872 : Ajoupa Moynac, Sans Toucher (1.200 m). C'est le végétal que Duss (p. 357) a décrit sous le nom de *Critonia parviflora* DC., mais qui était, en fait, une espèce nouvelle du grand genre *Eupatorium*.

Endémique de Guadeloupe.

* *E. medullosum* Urb. Symb. Ant. III, 393 (1903).

Espèce affine de *E. trigonocarpum* Griseb., avec deux formes, l'une à feuilles planes et capitules pédonculés cylindriques (Duss n. 295 b) et l'autre à feuilles plus ou moins gaufrées et capitules elliptiques pédonculés (Duss n. 295 c). Plante des sommets de montagnes volcaniques.

Endémique de Martinique.

* *E. sessile* L. Cl. Rich. ms. script.

Les plantes de Martinique récoltées par L. Cl. RICHARD à la Montagne Pelée et par D. PRIVAULT (2) au Piton du Carbet (Alt. 1.200 m) pourraient bien se rapporter à *E. medullosum* Urb. ou à *E. Vahlianus* Urb.

* *E. Ossaeum* DC. Prodr. V (1836).

Espèce affine de *E. Vahlianus* Urb. Guadeloupe : Tabac à jacot. STEHLE, QUENTIN et BENA : n. 5622, 5 septembre 1944, forêt hydrophytique, Fonds Bernard, hauteurs de Planel, Matouba, alt. 750 m.

* *E. plicatum* Urb., Symb. Ant. V, 523-524 (1908).

Espèce affine de *E. cellidifolium* Lam., mais distincte par ses feuilles planes, à ponctuations glanduleuses et à capitules deux fois plus petits.

Endémique de Martinique (Duss n. 296).

* *E. corymbosum* Aubl. Pl. Guiane II, 799 (1775). — *E. atriplicifolium* Lam. 1788. — *E. repandum* Willd. 1804. — *Osmia corymbosa* Britt. et Wils. 1925. — Désirade : Ravine Cybèle : H. et M. STEHLE n. 426, 10 mai 1935. (Herb. Wash. et Paris). Très rare. Taillis à *Cytheroxylum-Byrsonima*.

Répart. géogr. : Bahamas, : Haïti, Porto-Rico et Iles Vierges, Martinique, Guyane. Ne paraît pas avoir été récoltée en Guadeloupe ou dans une de ses Dépendances.

E. sinuatum Lam. existe aussi dans l'Ile de la Désirade, comme l'indique Duss, sur le littoral calcaire. C'est une espèce affine de *E. corymbosum* Aubl.

Abondante au Nord et à l'Est de la Grande-Terre.

Mikania ovalis Griseb. Fl. Brit. West Ind. Islands (1864).

Cette espèce signalée par Duss (p. 358) possède une écologie plus variée : sylve altitudinale rabougrie (Soufrière), horizon supérieur de la forêt hygrophytique (Bains Jaunes), et forêt dense dégradée (Trois-Rivières). Alt. 450-1.300 m.

Nouvelles localisations : Trace de la Soufrière : H. et M. STEHLE n. 60 et n. 152, 20 janvier 1935 (NY. et P.). Trois-Rivières, Habitation l'Ermitage, alt. 450 m., n. 3014, 29 novembre 1936.

Répart. géogr. Endémique caraïbe : Dominique, Guadeloupe.

Mikania Badierei P. DC. Prodr. V, 194 (1936).

Rapporté par Duss (Fl. Ph. p. 358), d'après GRISEBACH (Fl. Br. W. I. p. 363, 1861), à *Mikania Imrayana* Griseb., synonyme publié en 1861.

C'est une espèce endémique des Petites Antilles, dans laquelle nous pouvons décrire trois formes.

Forma genuina nov.

Foliis ovatis vel ramealibus ovato-oblongis, basi rotundatis, margine integris, nervis utrinque 2 supra basim e medio abeuntibus, inferioribus margini parallelis, caeteris 2 crassioribus arcuato-longitrorsis.

Typus: DUSS, e Guadalupe (Gall. Ind. Occ.), in sylvis primaevis superioribus « Bains Jaunes », n. 2815.

C'est la forme indiquée par URBAN (Symb. Ant. V, p. 219-220, 1907), pour le type, avec une excellente description latine. Le nom de M. BADIÉRI vient de la typification de l'espèce par P. de CANDOLLE sur l'échantillon de BADIÉRI (herb. P. DC.), collecté également en Guadeloupe.

Répart. géogr. : Dominique, Martinique, Saint-Vincent et Trinidad.

Forma Broadwayana nov.

Foliis basi manifeste cordatis, nervis lateralibus fere e basi prodeuntibus, margine integris vel raro undulato-crenatis.

Typus: BROADWAY, e Grenada (Brit. Ind. Occ.), in montibus, m. Aug. fl., n. 971.

Endémique de Grenade.

Forma Kittsiana (Urb.) Stehlé, comb. nov.

Foliis semper grosse undulato-crenatis, crenis 2 in 1/3-1/4 alt. abeuntibus saepius lobuliformi-productis late triangularibus, nervis 4 lateralibus e basi abeuntibus.

Typus: BRITTON et COWELL, e St Kitt's (St-Christophus), in faucibus sylvaticis ad Belmont, m. sept-oct. fl. et fr., n. 385.

Syn. Var. Kittsiana Urb. Symb. Ant. V, 220 (1907). Les descriptions d'URBAN, qui sont très bien faites, ont été reprises dans ces diagnoses, mais les variations morphologiques des feuilles ne correspondent qu'à des formes.

La forme de Saint-Kitts portait seule une dénomination variétale; il convenait de nommer ici les deux premières pour satisfaire aux règles internationales de la nomenclature botanique.

Mikania latifolia, Smith in Rees Cycl. 23, n. 8 (1813).

Forma dominicensis Urban, Symb. Ant. V, 223 (1907).

L'espèce dans sa forme type (*Forma genuina nov.*) est décrite dans DUSS (p. 358), qui l'a assimilée à tort à *M. Badieri* DC. La forme *dominicensis* qu'URBAN a distinguée du type par la fente du limbe de la corolle prolongé presque jusqu'à la base, a été décrite sur le specimen d'Eggers n. 998, de la Dominique (Br. W. I.), mais existe aussi en Guadeloupe (Forêt des Bains Jaunes) et en Martinique (Camp de Colson).

Endémique des Petites Antilles.

Mikania scandens (L.) Willd. Spec. III, 3, 1743 (1804).

Ce binôme, basé sur *Eupatorium scandens* L. Spec. Pl. 836 (1753),

a priorité sur *M. congesta* DC. (1836), que Duss (p. 359) lui a donné en première ligne, suivant en cela Grisebach.

Les nombreux échantillons récoltés ou observés, nous incitent à distinguer deux formes bien distinctes de cette espèce abondante et polymorphe.

Forma genuina nov.

Ramis foliis inflorescentiis glabris vel brevissime pilosulis, foliis late ovatis vel ovato-oblongis, inflorescentiis axillaribus, corymbosis vel ramis lateralibus terminalem multo vel pluries superantibus ideoque more pleiochasis evolutis, forma typica.

Typus: Duss en Guadeloupe, frequens in regione inferiore et media, n. 2809.

Répart. géogr. Dans toutes les Grandes et Petites Antilles, de la Floride à Trinidad, Amérique, du Canada à l'Uruguay et en Argentine (territoires où nous l'avons observée en décembre 1950).

Forma pubescens (Muehl.) Stehlé, *comb. nov.*

Ramis foliis inflorescentiis pubescentibus, foliis hastatis, ramis pleichasii lateralibus valde elongatis, corymbum terminalem sessilem pluries superantibus, forma valde indignis.

Typus: SIEBER, e Martinica, *Suppl. n. 20.*

Forme endémique de la Martinique décrite par MUCHLENBERG dans son Catalogue (p. 71) en 1813, comme espèce nouvelle *Mikania pubescens* Muehl., et adoptée par SPRENGEL (Syst. III, p. 421, 1826). URBAN (Symb. Ant. V, 231, 1907), la reconnaît comme une forme remarquable, dont il donne la description ci-dessus, mais qu'il a omis de nommer; d'où la combinaison nouvelle obligatoire d'après les règles de la nomenclature.

**Mikania micrantha* H. B. et K. Nov. Gen. IV, 136 (1820).

Espèce du Continent, nouvelle pour l'Archipel Antillais, particulièrement intéressante par son écologie et la disjonction géographique que représente sa présence en Guadeloupe. Elle se rapproche, dans l'aspect général, du *M. cordifolia* Willd., mais en diffère par son allure prostrée, l'abondance de ses racines adventives en chevelu dense, son port prostré, rampant et radican, sur de grandes distances dans les bombements de sphaignes, ses feuilles moins nettement cordées, ses capitules de 5 à 6 mm. de haut au lieu de 10 à 12 mm., ses fleurs très odorantes et à parfum de vanille très net.

Dénommée localement « wappe montagne ». Nous l'avons prise à première vue pour une variété particulière, d'écologie singulière et forme d'altitude, du *M. cordifolia* Willd.

MM. LÉONARD et S. F. BLAKE, de la Smithsonian Inst. de Washington, spécialistes de la flore d'Amérique tropicale, nous l'ont identifiée comme *M. micrantha* H. B. et K., à laquelle sa description répond parfaitement. Elle ne figure dans aucune flore antillaise ni des Grandes ni des Petites Antilles.

H. et M. STEHLE et P. BENA : Massif de la Citerne de Guadeloupe :

Abords du cratère-lac Flammarion, sphagnicole, alt. 1.300 m, n. 5504, 5 septembre 1944.

C'est une espèce d'Amérique Centrale. Elle constitue une disjonction panaméo-guadeloupéenne des plus dignes d'intérêt. P. C. STANDLEY, le botaniste des régions intermédiaires entre le Mexique et l'Amérique méridionale, la signale à Panama comme « abondante dans les bois » (Fl. Panama Canal Zone, p. 377, Wash. 1928).

C'est une espèce à ajouter à la liste des plantes nouvelles et curieuses de ce cratère-lac, que nous avons publiée en mai 1946 (8), à propos de sa phytosociologie, notamment : *Juncus guadeloupensis* Buchen. et Urb., *Ilex Macfadyenii* (Walp.) Rheder var. *caribaea* Stehlé et Quentin, *Epidendrum durum* Lindl., également du Continent et nouvelle pour les Antilles, de même que les Sphaignes : *Sphagnum magellanicum* Brid. et *S. erythrocalyx* Hampe (E. Bartram déterm.).

La récolte de ce *Mikania* dans le *Sphagnetum* confirme l'endémisme conservatif de ce cratère-lac et les affinités continentales que nous avons déjà signalées de la flore de ce sommet peu connu.

Erigeron chinense Jacq. Hort. Schomb. III, 30 (1789).

C'est le nom prioritaire à la place de *E. spathulatus* Vahl, 1793, qu'indique Duss (p. 359).

L'écologie peut être précisée : Rudérale, bord de fossés et talus humifères. Alt. 0-700 m Guadeloupe : H. et M. STEHLE : Hôpital de St-Claude, alt. 580 m, n. 494 (W. et P.) et n. 597, Anse-Bertrand, 5 mai 1935, alt. 10 m. Martinique : n. 6072, Ste-Anne, 22 mai 1945, n. 5558 et 6667, Grand'-Rivière, 8 mai 1946, talus humifères.

Répart. géogr. Haïti, Porto-Rico, St-Martin à Trinidad. Pantropicale.

Erigeron pusillus Nutt. Cen. II, 148 (1818).

Syn. *Leptilon pusillum* Britton.

Se distingue de l'espèce précédente par ses feuilles linéaires (au lieu d'obovées) et subentières (au lieu d'être grossièrement dentées), et par l'involucre de 2-3 mm (au lieu de 5-6 mm.). Non dans Duss.

Guadeloupe : Fossés sableux près Petit-Bourg : H. et M. STEHLE n. 1260 (W. et P.), en 1936. Alt. 50-150 m.

Martinique : Coulées de laves de la Pelée au Prêcheur, alt. 15 m. H. et M. STEHLE, n. 2217, 10 septembre 1937. Rare.

Répart. géogr. : Est des États-Unis, Bahamas, Amérique du Sud, où nous l'avons observée jusqu'en Uruguay.

Erigeron polycladus Urb. Symb. Ant. III, 403 (1903).

Appelée « petite marguerite » ou « petit aster ».

Martinique. Écologie : saxiphile littorale, cespiteuse, en rosettes prostrées.

Martinique : Grande Rivière, près du bourg et de la mer, alt. 10 m. H. et M. STEHLE, n. 5703, 27 mars 1945 et n. 6671, 9 mai 1946.

Espèce qui avait été récoltée seulement aux environs des magasins de Macouba, par Duss (n. 969 et n. 4672). Il l'a rapportée à *E. jamaicensis* L. (Fl. p. 359), mais elle en diffère totalement par ses stolons, sa pérennité, ses feuilles rosulées, dentées, pileuses, etc...

Endémique martiniquaise très rare. Ce n'est d'ailleurs pas cette espèce que « l'on cultive fréquemment dans les jardins en Guadeloupe » (Duss, p. 359), mais un autre *Erigeron* introduit.

Baccharis cotinifolia Urb. Symb. Ant. III, 406 (1903).

Basé sur *Eupatorium cotinifolium* Vahl, 1794. Indiqué par Duss (p. 360) comme *B. speciosa* P. DC. 1836 et par POLAKOWSKY et HEMSLEY comme *E. Braunii* Polak. 1877, tous deux synonymes.

Écologie : Végétal plus abondant que ne l'indique Duss et qui constitue parfois, surtout en Martinique, des peuplements purs sur les plateaux élevés et les sommets volcaniques supérieurs, à la Pelée, aux Pitons du Carbet, etc... H. et M. STEHLE, n. 1013, 1.300 m, 13 juillet 1936.

Disjonction caribéo-costaricienne des plus intéressantes du double point de vue géographique et écologique.

Répart. géogr. Guadeloupe (H. et M. STEHLE, n. 418 in herb. W. et Paris), Dominique (Duss), Martinique, St-Vincent (Smith). Costa-Rica (Polak. n. 508, H. STEHLE, en 1950).

Gundlachia domingensis A. Gray, Bot. Contr. in Proc. Amer. Acad. XVI, 100 (1880).

Var. *corymbosa* Urb. Ant. III, 406 (1903).

Syn. *Gundlachia corymbosa* Britton.

C'est une plante que Duss (p. 361) dénomme *Baccharis dioica* Vahl (*B. Vahlia* DC.), en suivant Grisebach (Pl. Kar. p. 85, 1857), qui avait confondu les deux espèces. HITCHCOCK, Fl. Bahamas (1893), l'a indiquée comme *Solidago domingensis* Hitchc.

URBAN (*loc. cit.*) a dissipé la confusion et a reconnu 3 variétés de cette espèce antillaise.

Var. *genuina* Urb., endémique de St-Domingue.

Var. *Lindeniana* (A. Rich.) Urb., de Cuba et de St-Domingue.

Var. *corymbosa* Urb., des Bahamas, St-Domingue et Porto-Rico. A la Barbade et la Désirade seulement, pour les petites îles Caraïbes.

H. et M. STEHLE, n. 431, Ravine Cybèle, 10 mai 1935 et n. 1927; Falaises du Grand Nord de la Désirade, alt. 50 m, 10 mai 1937.

Pterocaulon alopecuroideum (Lam.) DC. Prodr. V, 454 (1836).

Basé sur *Conyza alopecuroides* Lam. 1786. Cette espèce a été rapportée par Duss à celle affine des Grandes Antilles : *P. virgatum* (L.) DC., basée sur *C. virgata* L. 1763, et non sur *C. alopecuroides* Lam., que Duss (p. 362) indique comme synonyme. En fait, notre espèce en diffère par ses feuilles linéaires ou linéaires-lancéolées, sub-entières et ses inflorescences plus amples et largement ouvertes, à glomérules inférieurs distants.

La description de Duss, comme celle de GRISEBACH (Fl. Brit. W. I.

1864) s'applique à la première par certains caractères (feuilles elliptiques) et à la deuxième par d'autres (capitules allongées), d'où la confusion.

Répart. géogr. : Grandes Antilles, Antigue, Guadeloupe et Martinique, Amérique du Sud.

Clibadium erosum (Sw.) DC. Prodr. V, 506 (1836).

Basée sur *Trixis erosa* Sw., Prodr. 115 (1788), elle est écologiquement une espèce rivulaire de forêt dense et humide, comme l'indique Duss (p. 363), avec une altitude de 350 à 900 m. C'est la forme normale : H. et M. STEHLE, Guadeloupe, n. 402 bis, Houelmont, alt. 450 m, 26 janvier 1935 (Paris).

Martinique, n. 6522, Deux-Choux, alt. 800 m, 15 mars 1940; n. 6810, Parnasse, alt. 480 m, etc.

Une forme rabougrie (1 m. de haut) existe en Guadeloupe jusqu'à la Savane à Mulet de la Soufrière, à une altitude de 1.100 m, et en Martinique, jusqu'au dôme acide de la Montagne Pelée : H. et M. STEHLE, n. 5.806, alt. 1.200 m, 27 mars 1945.

Répart. géogr. : St-Thomas, Saba, St-Christophe, Montserrat, Dominique, Porto-Rico. Endémique antillaise limitée par Porto-Rico au Nord et la Martinique, au Sud.

Clibadium sylvestre (Aubl.) Baillon, Hist. Pl. VIII, 307 (1886).

Espèce basée sur *Baillera sylvestre* Aubl., Pl. Guiane fr. II, 807 (1775) et nommée par De CANDOLLE : *C. Vergasii* DC. et *C. havanense* DC. (1836).

Martinique : Enivrage grande feuille : forêt dégradée et bord de cases isolées. H. et M. STEHLE : n. 4533 (in herb. Wash et Paris). Calvaire Gros Morne, alt. 560 m, 14 juillet 1939, et n. 4609, entre Gros Morne et Deux-Choux, alt. 450 m, 19 juillet 1940. Très rare.

Répart. géogr. : Antilles et Sud Amérique, jusqu'au Brésil.

Eleultheranthera ruderalis (Sw.) Sch. Bip. Bot. Zeit. XXIV, 165 (1866).

Ce binôme doit remplacer *Ogiera ruderalis* Griseb., indiqué par Duss (p. 363). Espèce rudérale pantropicale.

Guadeloupe : Écologie et localisations nouvelles : Littoral Sous-le-Vent, sec et sur tuf volcanique : STEHLE, QUENTIN et BENA : Pointe-Noire, alt. 30 m, 4 avril 1946.

Marie-Galante : H. et M. STEHLE, n. 159 (herb. Wash. et Paris), Capesterre et St-Louis, 23 juillet 1935.

Martinique : Lorrain à Grand'Rivière : bord du fossé, alt. 20 m. Très rare.

Répart. géogr. : Antilles, Amérique Centrale et Amérique du Sud.

Melampodium divaricatum (L. Cl. Rich.) DC. Prodr. V, 520 (1836).

Cette espèce, basée sur *Dysodium divaricatum* L. Cl. Rich. (1820), a

été rapportée à la voisine continentale d'Amérique tropicale : *M. perforiatum* H. B. et K., par Duss (p. 363), pour la Martinique.

Acanthospermum hispidum DC. Prodr. V, 522 (1836).

Cette espèce a été confondue par EGGERS avec *A. humilis* (Sw.) DC., dont KUNTZE, Rev. Gen. Pl. 303 (1891), en a fait une variété.

Duss (p. 364) l'a rapportée pour la Martinique à *A. xanthioides* DC., plante brésilienne, synonyme de *A. brasiliense* Schrank, qui est l'espèce type du genre. Il précisait « qu'il ne l'a pas trouvée à la Guadeloupe ». Elle y est cependant, au moins depuis 17 ans et s'y répand de plus en plus. C'est une envahissante des savanes du Sud en Martinique.

Guadeloupe. — Littoral au Vent, pelouses mésophytiques : H. et M. STEHLE, n. 2821, Capesterre, alt. 20 m, 25 juillet 1937, n. 339 (herb. Paris), Basse-Terre, Rivière aux Herbes, alt. 20 m, 5 janvier 1935 et n. 7443, bord de fossés, Route du Galion, alt. 25 m, 15 janvier 1950.

Saint-Martin. — Savanes xérophiles : H. et M. STEHLE n. 6.305, chemin de Philisbourg, 20 août 1945.

Saint-Bartélemy. — Friches herbeuses sèches, H. et M. STEHLE, n. 6784, mornes au-dessus du bourg, alt. 150 m, 25 août 1945.

Martinique. — Duss (p. 364) : « Peu répandue, Carbet, dans une savane herbeuse ». Sud de l'île, sur de larges étendues, pelouses sèches : H. et M. STEHLE, n. 4461, savane xérophile du Diamant, 31 mars 1939; n. 4967, entre Marin et Ste-Anne, Savanes de Crêve-Cœur, alt. 15 m, 6 décembre 1940. Littoral Sous-le-Vent, savanes xérophiles herbacées, n. 5109, Schoelcher, alt. 140 m, 12 septembre 1942.

Répart. géogr. : Ste-Croix, St-Thomas, Tortola, îles Vierges, Montserrat, Tobago, Porto-Rico, Sud-Est des États-Unis, Amérique tropicale.

Xanthium chinense Miller, Gard. Dict. ed. VIII, n. 4 (1768).

C'est l'espèce rapportée par Duss à *X. orientale* L. (p. 364), comme l'avait fait Schlechtendal. Elle a été attribuée pour les Antilles à *X. canadense* Miller, par COOK et COLLINS, à *X. strumarium* L. par BELLO et MILLSPAUGH, enfin à *X. echinatum* Murray par URBAN.

Répart. géogr. : De Saba à la Martinique, Grandes Antilles, Bermudes et Bahamas, Est des États-Unis d'Amérique.

* *Ambrosia hispida* Pursh., Fl. Am. Sept. 743 (1814). Le synonyme le plus fréquent est *A. crithmifolia* DC. (1836).

Espèce maritime non signalée pour la Guadeloupe et les Dépendances. Elle se distingue des autres espèces rencontrées aux Antilles par son port rampant et prostré ainsi que par l'abondance de ses poils hirsutes ou hispides.

Guadeloupe : H. et M. STEHLE, rochers littoraux du Moule, n. 892.

Saint-Barthélemy : H. et M. STEHLE, littoral, n. 903 (in herb. Wash.).

Répart. géogr. : Antilles sauf Jamaïque (BRITTON et WILSON), ni Martinique, Floride et Mexique.

Ambrosia peruviana Willd. Spec. Plant. IV. 377 (1805).

C'est l'espèce décrite par Duss (p. 365) sous le nom de « *A. artemisiaefolia* L. », seule qu'il indique pour le genre, d'ailleurs. La confusion avec *A. artemisiaefolia* L. est fréquente; KREBS l'a également rapportée à ce binôme. O. E. SCHULZ, in Urban, Symb. Ant. VII, 87 (1911), en fait la variété *peruviana* de l'*A. paniculata* L. Cl. Rich. Comme elle n'est que cultivée dans les jardins, où elle subsiste parfois quand on les abandonne, son intérêt est négligeable pour l'étude de la flore spontanée des Antilles françaises.

La forme typique de l'*A. paniculata* L. Cl. Rich. existe à l'état naturalisé dans la Réserve Caraïbe de la Dominique (Brit. Ind. Occ.), entre la Martinique et la Guadeloupe : H. et M. STEHLE; Bataca et Salybia, sur latérites, alt. 50 m; n. 6388, 24 avril 1946 (Déterm. vérifiée par S. F. BLAKE).

SUR LES « CTENITIS » DU GROUPE « CRINITA » DE MADAGASCAR ET DES MASCAREIGNES

par M^{me} TARDIEU-BLOT.

Décrites sous un grand nombre de noms différents, les espèces de ce groupe ont été assez mal identifiées et la synonymie en est assez embrouillée. Les descriptions princeps sont la plupart du temps extrêmement insuffisantes; de plus il s'agit de plantes récoltées, le plus souvent, par les anciens collecteurs, aux Mascareignes, sans indication de localité précise (les étiquettes portent seulement « Ile de France, » ou « Ile Maurice »... sans numéro ni localité), et la même plante a servi parfois de type à deux espèces; c'est le cas de l'échantillon rapporté par Commerson de l'Ile de France, en 1774, qui a servi de type au *Polypodium crinitum* Poirét (herb. Lamarck), et aux *Polypodium thelypteroides* de Desvaux (herb. Desvaux). En outre, il s'agit ici d'espèces à affinités très étroites, caractérisées surtout par leurs écailles ou leur pilosité différentes, caractères qui sont souvent passés inaperçus des anciens auteurs (le récolteur lui-même les avait cependant souvent remarqués et signalés).

L'herbier du Muséum étant particulièrement riche en Fougères, et possédant des types ou des cotypes de presque toutes les espèces en cause, nous avons une base certaine de comparaison et nous allons essayer de séparer les différentes espèces que Christensen a réunies sous le nom de *Dryopteris crinita* (Poir.) O. Kze., tout en reconnaissant que ce *Dryopteris* comprenait des formes « which I regard as valid species ».

Le *Polypodium crinitum* de Poirét, dont le type existe dans l'herbier Lamarck, est une plante de 50 cm de long environ, à pétiole noir, portant à la base, et sur toute sa longueur, d'étroites écailles brillantes, noires. Le rachis tomenteux, noir, présente les mêmes écailles étroites, brun foncé, molles, non portées par un tubercule. Le limbe est largement deltoïde, formé d'une douzaine de paires de pennes sessiles, à base supérieure